

<http://www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr/spip.php?article1787>



# Concours d'éloquence : finale du 02/06

- CDI - Actualités du CDI - Evénements culturels et pédagogiques -



Date de mise en ligne : mardi 13 juin 2023

---

Copyright © LYCEE PIERRE BOURDAN - Tous droits réservés

---

### **Les groupes finalistes du concours de plaidoyers se sont affrontés vendredi 02/06 en salle polyvalente.**

Pour la troisième année consécutive, ce vendredi 02 juin en salle polyvalente du Lycée, s'est tenue la finale du concours de plaidoyers organisée en interne pour toutes les classes de seconde (environ 200 élèves).

Une cinquantaine d'élèves issus des 6 classes de seconde sont venus encourager leurs camarades finalistes, un groupe de deux ou trois élèves par classe.

Tout au long de l'année, les élèves ont préparé ce travail à la fois en cours d'Education Morale et Civique et en cours de français. L'objectif était de rédiger une plaidoirie à partir d'une thématique choisie dans le programme d'EMC puis de la déclamer avec conviction devant sa classe dans un premier temps puis devant un jury composé d'enseignants, d'élèves et de magistrats pour les finalistes.

Ainsi, les élèves ont milité pour les droits des femmes (droit à l'avortement, lutte contre les inégalités salariales, accès à l'éducation...) mais aussi pour la liberté de l'information ou pour le droit à mourir dans la dignité.

Ce concours a non seulement mobilisé tous les élèves de seconde mais il a également fédéré les enseignants de Lettres et d'Histoire géographie ainsi que les professeurs-documentalistes.

En tant que projet innovant, il a reçu le soutien financier de la DRAC Nouvelle Aquitaine et de la CARDIE.

Il a également été rendu possible par l'investissement de plusieurs avocats guéretois qui n'ont pas ménagé leur temps et leur enthousiasme pour conseiller et motiver nos jeunes lycéens ! Me Bonnin, Me Mazure, Me Turpin, Me Viennois, Me Broussard et Me Jouhanneau-Boureille ont accepté de s'impliquer dans cette aventure. Ils sont ainsi intervenus en demi-classe au mois de mars pour aider les élèves à construire leur argumentaire, à travailler leurs accroches.

Afin de travailler l'aisance à l'oral, un comédien Fabrice David, de la compagnie Casténéa est venu en mars prodiguer de nombreux conseils sur la posture, la respiration, la diction.

Lors de la finale, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi les membres du jury : M. Humbert, Président du Tribunal judiciaire, et M. Tessier, Juge des contentieux de la protection. Nous les remercions vivement de leur présence.

A l'issue de cette année de travail autour de ce concours, les élèves ont pu acquérir un peu plus de confiance en eux quant à la prise de parole en public. Cette expérience sera, c'est certain, un plus dans leur préparation aux examens oraux qui les attendent durant leur cursus : épreuves orales de français en 1re et Grand oral du Bac, entre autres.

Pour la troisième année consécutive, ce vendredi 02 juin en salle polyvalente du Lycée, s'est tenue la finale du concours de plaidoyers organisée en interne pour toutes les classes de seconde (environ 200 élèves).

Une cinquantaine d'élèves issus des 6 classes de seconde sont venus encourager leurs camarades finalistes, un groupe de deux ou trois élèves par classe.

Tout au long de l'année, les élèves ont préparé ce travail à la fois en cours d'Education Morale et Civique et en cours de français. L'objectif était de rédiger une plaidoirie à partir d'une thématique choisie dans le programme d'EMC puis de la déclamer avec conviction devant sa classe dans un premier temps puis devant un jury composé d'enseignants, d'élèves et de magistrats pour les finalistes.

Ainsi, les élèves ont milité pour les droits des femmes (droit à l'avortement, lutte contre les inégalités salariales, accès à l'éducation...) mais aussi pour la liberté de l'information ou pour le droit à mourir dans la dignité.

Ce concours a non seulement mobilisé tous les élèves de seconde mais il a également fédéré les enseignants de Lettres et d'Histoire géographie ainsi que les professeurs-documentalistes.

En tant que projet innovant, il a reçu le soutien financier de la DRAC Nouvelle Aquitaine et de la CARDIE.

Il a également été rendu possible par l'investissement de plusieurs avocats guéretois qui n'ont pas ménagé leur temps et leur enthousiasme pour conseiller et motiver nos jeunes lycéens ! Me Bonnin, Me Mazure, Me Turpin, Me Viennois, Me Broussard et Me Jouhanneau-Boureille ont accepté de s'impliquer dans cette aventure. Ils sont ainsi intervenus en demi-classe au mois de mars pour aider les élèves à construire leur argumentaire, à travailler leurs

accroches.

Afin de travailler l'aisance à l'oral, un comédien Fabrice David, de la compagnie Casténéa est venu en mars prodiguer de nombreux conseils sur la posture, la respiration, la diction.

Lors de la finale, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi les membres du jury : M. Humbert, Président du Tribunal judiciaire, et M. Tessier, Juge des contentieux de la protection. Nous les remercions vivement de leur présence.

A l'issue de cette année de travail autour de ce concours, les élèves ont pu acquérir un peu plus de confiance en eux quant à la prise de parole en public. Cette expérience sera, c'est certain, un plus dans leur préparation aux examens oraux qui les attendent durant leur cursus : épreuves orales de français en 1re et Grand oral du Bac, entre autres.



### Jury et finalistes

Le Palmarès :

Vainqueurs : Adèle, Merlin et Margot de la seconde 4.



### Lauréates 2023

Bravo à tous les participants pour leur engagement et félicitations aux heureuses lauréates !